LIVRET D'ACCUEIL ÉTUDIANT

2021-2022

Bienvenue à l'IFPEK

Chères étudiantes, chers étudiants,
Je vous souhaite la bienvenue, au nom de l'ensemble des équipes de l'IFPEK.

Nous sommes heureux de vous accueillir au sein de notre établissement qui est un espace unique rassemblant sur un même site à Rennes, les instituts de formation en Pédicurie-podologie, Ergothérapie et masso- Kinésithérapie. Vous bénéficierez des journées de formation en commun, des journées interprofessionnelles autour d'un projet et d'une thématique commune et d'un accompagnement individualisé.

Association solidaire en santé, l'IFPEK souhaite vous donner tous les moyens de réussir en répondant à plusieurs enjeux majeurs : une formation de qualité, l'universitarisation de nos formations, les partenariats avec les milieux professionnels et de santé, le développement des partenariats internationaux…

L'interprofessionnalité est un axe majeur de l'identité de l'IFPEK. Notre objectif est de vous former et de vous amener à l'excellence, en tant que futurs professionnels de santé que vous serrez demain : en vous donnant les moyens de vous adapter et de travailler en équipe pluridisciplinaire, pour une prise en charge de la personne vulnérable, au quotidien.

Nous vous souhaitons succès dans la voie que vous avez choisie.

Bonne lecture à vous !

Cécile RIOU
Directrice Générale
Association IFPEK

SOMMAIRE

1. L'IFPEK EN QUELQUES MOTS....4
2. LA FORMATION EN PÉDICURIE-PODOLOGIE....5
3. LA FORMATION EN ERGOTHÉRAPIE....6
4. LA FORMATION EN MASSO-KINÉSITHÉRAPIE....7
5. L'ADMINISTRATION PÉDAGOGIQUE....8
6. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES....9
7. LES SERVICES SUPPORTS À LA PÉDAGOGIQUE....10
8. LA VIE À L'IFPEK : LES BONNES PRATIQUES....11
9. INFORMATIONS PRATIQUES....14

LES MISSIONS

- Préparer et accompagner les étudiants aux Diplômes d'État en maintenant un haut niveau de formation initiale
- Favoriser des partenariats européens et internationaux
- Proposer de la formation continue, du conseil et de l'expertise pour une formation tout au long de la vie et de la prévention en santé

L'ORGANISATION

L'Association IFPEK est une association privée à but non lucratif Loi 1901, créée en 1973. Elle est gérée par un Conseil d'Administration composé au maximum de 15 administrateurs parmi les membres actifs de l'Association.

➔ *Organigramme*

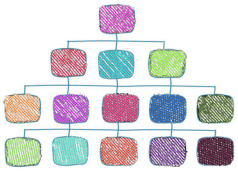

L'ANCRAGE TERRITORIAL

Des partenaires et des tutelles organismes d'autorisation et de contrôle qui font partie intégrante du « paysage de l'Association IFPEK » :

- L'ARS Bretagne (Agence Régionale de Santé)
- La Région Bretagne qui délivre les agréments des instituts de formation
- Les Universités : Rennes 1, Rennes 2 et l'UBO Brest

Le renforcement d'une politique partenariale sur un territoire étendu se concrétise par le développement de la reconnaissance institutionnelle territoriale et notre capacité de réponse aux nouveaux besoins. Ceci nous permet de nous affirmer comme un partenaire reconnu voire incontournable auprès des instances politiques décisionnaires.
L'objectif est de travailler au développement de l'IFPEK sur le territoire breton avec l'étude d'ouverture d'antennes, en pertinence et en opportunité.
Ce développement doit aussi se penser dans une dimension européenne et internationale.

GAGE DE QUALITÉ

L'association IFPEK est engagée dans une démarche qualité depuis de nombreuses années : après avoir été certifiée pendant près de 15 ans selon la norme ISO 9001, elle est désormais certifiée selon le Référentiel National Qualité (QUALIOPI) pour ses activités de formations professionnelles.

LA RECHERCHE

L'association IFPEK est l'interface de la formation et de la recherche. Les chercheurs participent à différents laboratoires de l'Université de Rennes : STAPS, Centre d'Investigation Clinique du CHU, Sciences de l'éducation et de la formation. Ces chercheurs participent à la formation des étudiants et au projet institutionnel.

Les formateurs.trices chercheurs :

- ➔ Karim JAMAL - k.jamal@ifpek.org
- ➔ Yann LA FAOU - y.lefaou@ifpek.org
- ➔ Romain PICHON - r.pichon@ifpek.org
- ➔ Carole PUIL - c.puil@ifpek.org

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique

Gilles LE NORMAND

Formatrices

➔Rosane FOURAGE - r.fourage@ifpek.org
➔Bernadette HASCOET-BOUTSOQUE - b.hascoetboutsoque@ifpek.org
➔Carine MENOU - c.menou@ifpek.org
➔Bénédicte RENAUD - b.renaud@ifpek.org

Les centres de soins et d'examens cliniques

➔Accueil examens cliniques - 02 99 33 29 69
➔Accueil soins - 02 99 33 97 44

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études se déroulent sur 3 ans (6 semestres) selon le modèle LMD et sont basée sur l'acquisition de 10 compétences.

La formation

- est construite en **alternance** avec un temps de formation théorique et pratique à l'institut (2028 heures) et un temps de formation clinique (1170 heures) sur des terrains de stage et au sein de la clinique de l'institut.

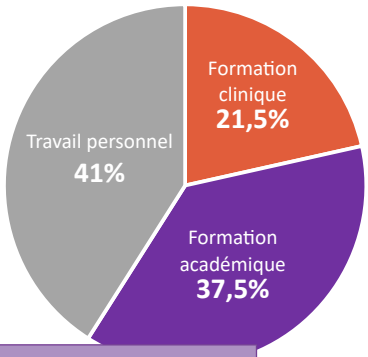

- est structurée en **6 domaines de savoir** :

1.	Sciences physiques, médicales et biologiques
2.	Sciences humaines, sociales, droit et gestion
3.	Sciences et fondements de la pédicurie-podologie
4.	Pratiques cliniques et thérapeutiques en pédicurie-podologie
5.	Méthodes et outils de travail
6.	Intégration des savoirs et développement professionnel du pédicure-podologue

Les + de la formation

- Une formation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
- Le Service Sanitaire Étudiant

Les Unités d'Enseignements (UE)

- les domaines de savoir sont organisés en 59 UE
- au cours du dernier semestre (S6), une UE optionnelle permet d'approfondir un domaine d'exercice de la pédicurie-podologie et de mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation.

Le Diplôme de pédicure-podologue

Obligatoire pour exercer la profession sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 ECTS.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique

Servane BOUJARD

Formateurs.trices

➔Virginie BENIS - v.benis@ifpek.org
➔Bénédicte DUBOIS - b.dubois@ifpek.org
➔Jean-François GUICHOUX - jf.guichoux@ifpek.org
➔Patricia PELÉ - p.pele@ifpek.org
➔Véronique PERON - v.peron@ifpek.org
➔Muriel SOUBEYRAN - m.soubeyran@ifpek.org
➔Perrine SUBLETT - p.sublett@ifpek.org

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études se déroulent sur 3 ans (6 semestres) selon le modèle LMD et sont basée sur l'acquisition de 10 compétences.

La formation

- est construite **en alternance** avec un temps de formation théorique et pratique à l'institut (2000 heures) et un temps de formation clinique (1260 heures) sur des terrains de stage.

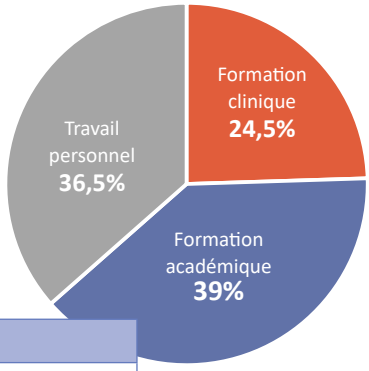

- est structurée en 6 domaines de savoir :

1.	Sciences humaines, sociales et droit
2.	Sciences médicales
3.	Fondements et processus de l'ergothérapie
4.	Méthodes, techniques et outils de l'ergothérapeute
5.	Méthodes de travail
6.	Intégration des savoirs et posture professionnelle de l'ergothérapeute

Les + de la formation

- Une formation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
- Une formation de formateur Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)
- Le Service Sanitaire Étudiant

Les Unités d'Enseignements (UE)

- les domaines de savoir sont organisés en 49 UE
- au cours du dernier semestre (S6), une UE optionnelle permet d'approfondir un domaine d'exercice de l'ergothérapie et de mener une réflexion sur un choix possible d'orientation à la sortie de la formation.

Le Diplôme d'État d'ergothérapeute

Obligatoire pour exercer la profession, il sanctionne un niveau validé par l'obtention de 180 ECTS. Un grade licence est délivré aux étudiants diplômés.

L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Responsable pédagogique

Hervé MERDRIGNAC

Formateurs.trices

- Matthieu ARMAND - m.armand@ifpek.org
- Manon BESSETTE - m.bessette@ifpek.org
- Arnaud DAUFRÈNE - a.daufrene@ifpek.org
- Marie-Laure DESPREZ - ml.desprez@ifpek.org
- Karim JAMAL - k.jamal@ifpek.org
- Amélie LARGET - a.larget@ifpek.org
- Elena LE COLLEN - e.lecollen@ifpek.org
- Vincent PASCAL - v.pascal@ifpek.org
- Romain PICHON - r.pichon@ifpek.org
- Hélène POULAIN - h.poulain@ifpek.org
- Matthieu SAINT CAST
- Olivier VICQUELIN - o.vicquelin@ifpek.org

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les études se déroulent sur 4 ans (8 semestres) selon le modèle LMD et sont basée sur l'acquisition de 11 compétences.

La formation

- est construite **en alternance** avec un temps de formation théorique et pratique à l'institut (1980 heures) et un temps de formation clinique (1470 heures) sur des terrains de stage

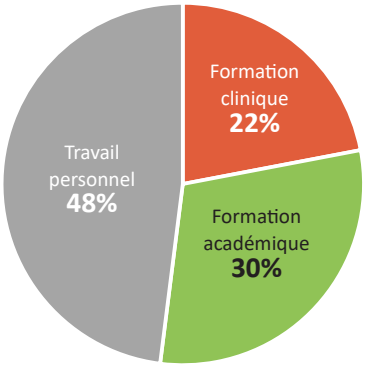

- est structurée en **3 domaines de savoir** :

1.	Les enseignements fondamentaux
2.	Sciences et ingénierie en kinésithérapie
3.	Approfondissement et professionnalisation

Les + de la formation

- Une formation à l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)
- Le Service Sanitaire Étudiant

Les Unités d'Enseignements (UE)

- les domaines de savoir sont organisés en 32 UE
- au cours des semestres 7 et 8, une UE optionnelle permet d'appréhender les différentes étapes de la gestion de projet, de concrétiser une initiative innovante et se préparer à être un acteur de projet efficace et d'approfondir ou enrichir da formation.

Le Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

Obligatoire pour exercer la profession, il sanctionne un niveau validé par l'obtention de 240 ECTS. Au RNCP*, le diplôme est reconnu Niveau 7

*Répertoire National des Certifications Professionnelles

LA PLANIFICATION

➔Audrey KNOPLOCH - a.knoploch@ifpek.org
➔Bérangère LEFEBVRE - b.lefebvre@ifpek.org
➔Djedjiga MAZRI - d.mazri@ifpek.org

LA SCOLARITÉ

➔Manuella BLANCO - 02 99 59 04 32 - m.blanco@ifpek.org
➔Caroline HOLTZ - 02 99 59 32 87 - c.holtz@ifpek.org
➔Sandra PANICALI - 02 85 29 02 64 - s.panicali@ifpek.org
➔Laurence TREGRET - 02 99 59 12 64 - l.tregret@ifpek.org

LES STAGES

➔Catherine BARTOLOMEI - 02 99 33 86 86 - c.bartolomei@ifpek.org
➔Caroline SGARD - 02 99 59 30 57 - c.sgard@ifpek.org

LE SERVICE SANITAIRE DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Le service sanitaire concerne, depuis la rentrée 2018, 47 000 étudiants inscrits dans les formations en santé.

« *Le service sanitaire contribue à la promotion de la santé, notamment à la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie. Il répond aux enjeux de santé publique de promotion des comportements favorables à la santé et contribue à la réduction des inégalités sociales et territoriales en matière de santé. Il permet la formation des futurs professionnels de santé et renforce leur sensibilisation à ces enjeux en assurant leur maîtrise des connaissances et compétences nécessaires.* »

➔ *Source*

Le service sanitaire est inclus dans la maquette de formation et se substitue à des activités pédagogiques ou des stages existants.
À l'IFPEK, le service sanitaire vise à mutualiser les enseignements, à former et à accompagner en interPEK (Podo-Ergo-Kiné) les étudiants dans la réalisation du service sanitaire...

➔ *En savoir +*

➔Bénédicte DUBOIS - Formatrice ergothérapie - b.dubois@ifpek.org
➔Amélie LARGET - Formatrice masso-kinésithérapie - a.larget@ifpek.org
➔Carine MENOU - Formatrice pédicurie-podologie - c.menou@ifpek.org
➔Hervé MERDRIGNAC - Responsable pédagogique - Responsable de l'action

LES AIDES FINANCIÈRES

Bourse d'études sanitaires et sociales

Informations et dépôt des demandes sur le site de la Région Bretagne
Un code établissement vous sera communiqué par l'institut afin de pouvoir effectué votre demande sur le site du Conseil Régional.

➔ *En savoir +*

Contrat de fidélisation (uniquement pour les étudiants en masso-kinésithérapie)

Afin de répondre aux difficultés de recrutement dans les établissements de soins bretons du secteur sanitaire social et médico-social, est mis en place un dispositif visant à fidéliser les étudiants masseurs-kinésithérapeutes à l'exercice salarié.
Ce dispositif est formalisé par des conventions tripartites (Établissement, Étudiant, Région).

➔ *En savoir +*

L'ASSURANCE

Tous les étudiants sont couverts par un contrat **responsabilité civile** souscrit par l'Association IFPEK exclusivement dans le cadre des activités de l'IFPEK y compris lors des stages.

LA CARTE ÉTUDIANTE

Remise en début d'année scolaire, la carte d'étudiant justifie votre inscription à l'IFPEK. Elle donne accès aux restaurants universitaires et permet d'avoir des réductions (cinéma, théâtre, ...).

LA CONTRIBUTION VIE ÉTUDIANTE ET DE CAMPUS - CVEC

Chaque étudiant en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, **préalablement à son inscription**, son attestation d'acquittement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

➔ *En savoir +*

LE CENTRE DE RESSOURCES PÉDAGOGIQUES ET DOCUMENTAIRES - CRPD

La consultation des ressources du CRPD est libre et gratuite.

L'équipe de documentalistes :

- accompagne et oriente les utilisateurs dans leurs recherches documentaires
- aide à la recherche bibliographique et à la mise en page de documents
- propose de la formation en recherche d'information et en bureautique

Le CRPD propose u**n fonds spécialisé de qualité** dans les domaines de la rééducation, réadaptation, anatomie et physiologie, appareil locomoteur, neurologie, psychiatrie, gériatrie…

➔ *En savoir +*

LES RELATIONS INTERNATIONALES

Depuis 2014, l'IFPEK fait partie du Consortium breton B-Mouve, projet cofinancé par l'Union Européenne dans le cadre du programme Erasmus+. Ce qui permet aux étudiants de solliciter des bourses Erasmus+ ou des bourses « Jeunes à l'International » pour un stage professionnel ou un séjour d'études.

La mobilité constitue un formidable instrument de formation et de promotion sociale. Outre la richesse culturelle et formative, les stages à l'international sont des instruments de citoyenneté et de solidarité. Cette mobilité, une valeur ajoutée dans les parcours de formation et les trajectoires professionnelles.

Belgique, Espagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Togo, Sénégal, Maroc et USA sont des pays actuellement partenaires. L'IFPEK est en perpétuel recherche de nouveaux partenariats.

➔ *En savoir +*

LE SERVICE FORMATION CONTINUE, PRÉVENTION EN SANTÉ

Le service formation continue a pour mission première l'actualisation et le développement des compétences des professionnels de santé paramédicaux, contribuant ainsi à l'amélioration de la qualité des soins.

Plusieurs fois dans l'année les étudiants sont conviés, aux côtés des professionnels, à participer à des soirées thématiques ou des journées d'étude consacrées à une pratique de soin ou une problématique de santé publique.

➔ *En savoir +*

Le pôle formation continue organise également des ateliers de prévention en santé avec l'appui possible d'étudiants de l'IFPEK (atelier habitat, équilibre, santé du dos…).

➔ *En savoir +*

LE PARTENAIRE ASSISTANCE SPORT ET SANTÉ - PASS

Le PASS coordonne les interventions des équipes de l'IFPEK sur de grandes manifestations sportives, de préférence sur Rennes et sa Métropole. Les étudiants, encadrés par des formateurs experts, proposent au public des soins podologiques et des massages de récupération à l'effort.

Dans le cadre de sa formation, chaque étudiant pédicure-podologue et masseur-kinésithérapeute doit participer à au moins une manifestation annuelle.

➔ *En savoir +*

LA SECTION VIE ÉTUDIANTE

Bureau des étudiants, association sportive, tournois inter-écoles, actions caritatives ou éducatives... La vie étudiante à l'IFPEK est riche d'une grande diversité d'activités et d'acteurs. En appui du projet de formation professionnelle des étudiants, elle est la force vive de l'Association IFPEK, qui porte un grand intérêt à sa valorisation et son développement.

➔ *En savoir +*

LES BONS RÉFLEXES

Pour étudier dans de bonnes conditions, il est de la responsabilité de chacun de respecter les règles du **« bien vivre ensemble »** et d'avoir un comportement éco-responsable. Une sensibilisation au développement durable est réalisée tous les ans à la rentrée des 1ères années.

➔ *Réglement intérieur*

Développement durable

Depuis 2017, l'IFPEK c'est engagé sur des actions de développement durable :

- Papier :
  - partenariat avec la Feuille d'érable pour le tri et le recyclage
  - utilisation de papier recyclé blanc
- Gobelet : utilisation de gobelets recyclables dans les distributeurs de boissons et remise d'un gobelet réutilisable à tous les nouveaux étudiants.

➔ *Charte développement durable*

Stationnement

- Stationnement autorisé : parking de l'entrée principale
- Stationnement réservé :
  - parking avec barrière (personnel IFPEK, patients, visiteurs extérieurs et intervenants)
  - véhicules de secours (pompier, ambulance) : zone zébrée jaune
- Parc à vélos

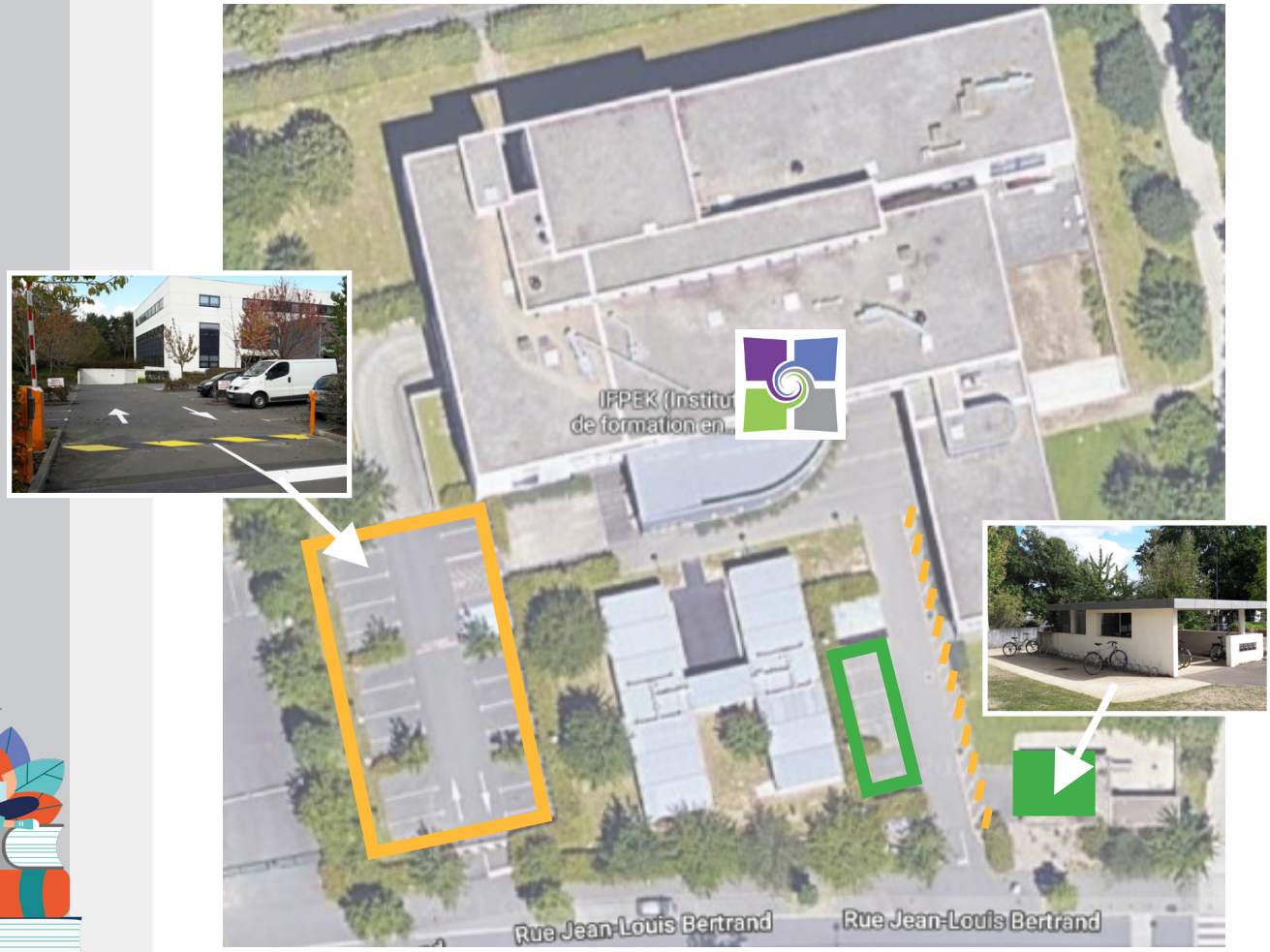

Zone fumeurs

La zone " fumeurs " est située sous abri, dans le prolongement de la cafétéria.

En cas de déclenchement de l'alarme incendie : ayez les bons gestes

1

- Arrêter immédiatement son activité
- Sortir de la salle, avec son masque, sans courir
- Fermer la porte en quittant la pièce

2

- Utiliser les issues de secours les plus proches
- Ne jamais revenir en arrière, sans avoir reçu l'autorisation

3

- Ne jamais utiliser l'ascenseur
- Aider les personnes à mobilité réduite à évacuer les locaux

4

- Ne jamais rentrer dans une pièce enfumée
- Si des fumées apparaissent au cours de l'évacuation, se pencher vers le sol (pour rechercher un air plus frais)

5

- Rejoindre le point de rassemblement
- Attendre l'autorisation pour réintégrer les locaux

LE PLAGIAT

Le plagiat est un délit de contrefaçon conformément aux articles L. 335-2 et L 335-3 du code de la propriété intellectuelle.
L'Association IFPEK est engagée dans une politique anti-plagiat grâce à l'acquisition d'un logiciel anti-plagiat Compilatio.net permettant l'analyse des travaux déposés par les étudiants. Une charte anti-plagiat est intégrée au règlement intérieur.

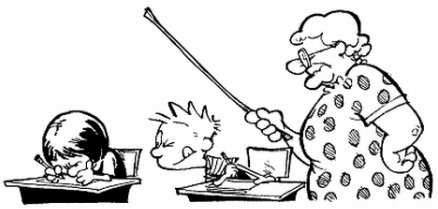

LE DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de ses activités, l'Association IFPEK est amenée à utiliser des images (photographies, vidéos, bandes son). La charte "Autorisation expresse d'utilisation d'images" a pour objet de définir les règles d'utilisation de ces images, conformément à la législation en vigueur. Elle doit être signée par chaque étudiant entrant à l'IFPEK que ce dernier autorise ou non l'utilisation de son image.

L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

Les règles d'utilisation des moyens outils et matériels informatiques au sein de l'IFPEK sont régies par une charte qui précise notamment les responsabilités des utilisateurs et ce conformément à la législation en vigueur. Cette charte est intégrée au règlement intérieur.

Des identifiants (personnels et non communicables) sont remis à l'étudiant sur son adresse mail personnelle lui permettant de se connecter :

- À la plateforme de cours Corpus
- À son compte office 365
- À son planning, ses notes, absences, stages (Mykomunoté)
- Au WIFI
- À son compte lecteur du centre de ressources

Il est recommandé d'avoir d'avoir un ordinateur portable (sauf tablette ou Chromebook). Un disque dur d'une capacité de 250 Go minimum est préconisé. Vous disposez sur toute la durée de vos études du pack office (compte Microsoft 365) gratuitement.

VENIR À L'IFPEK

Bus : C4- N1-14-52- 65- 68- 76- 77- 78- 81- 82- 152ex- 168ex- 205- 215

Métro : Arrêt Villejean Université ou arrêt Pontchaillou

Vélo : Le réseau STAR de Rennes Métropole propose un service de location de vélo.

Covoiturage : Rejoignez le groupe Facebook IFPEK Covoiturage

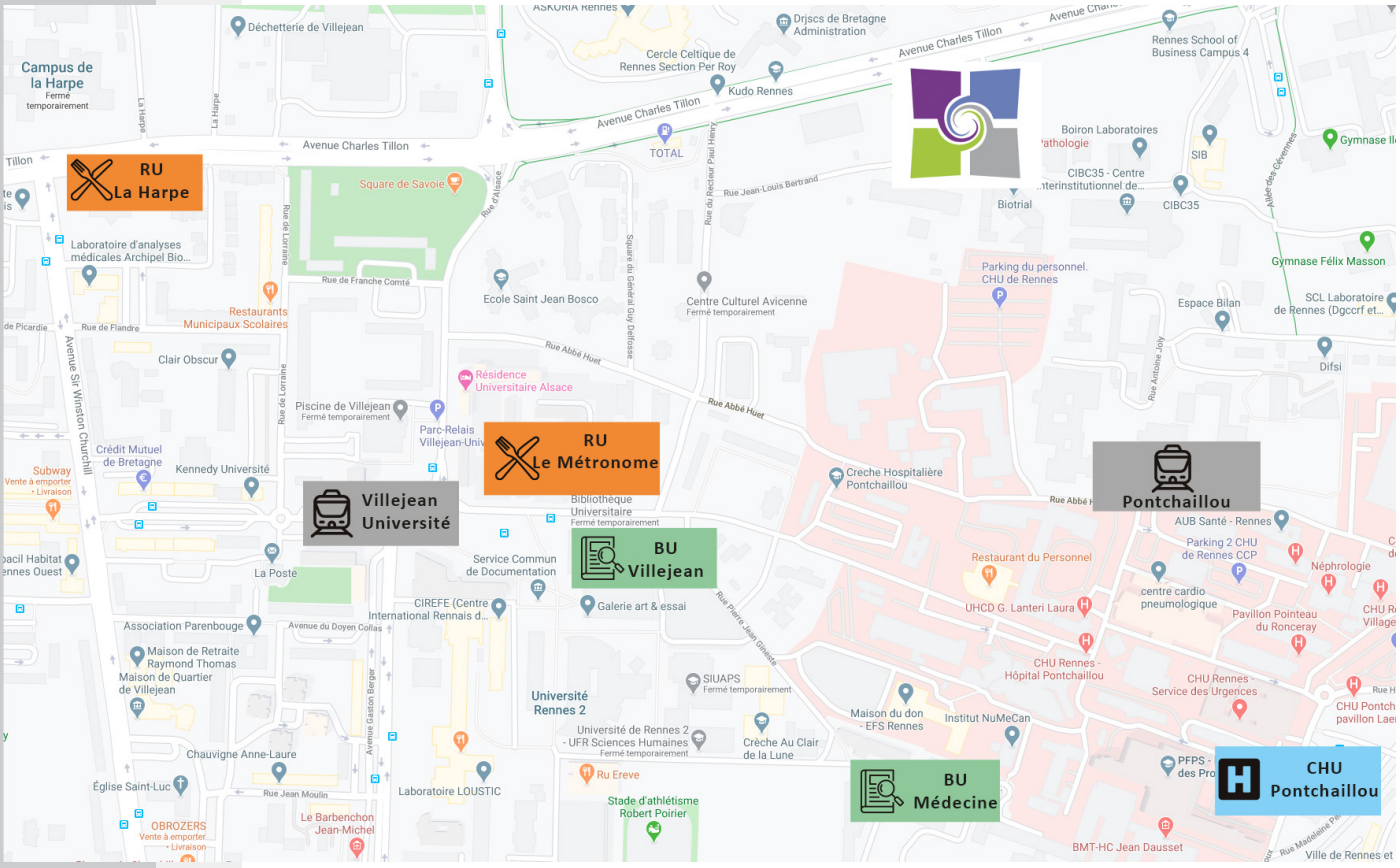

L'HÉBERGEMENT

CROUS - Centre Régional des Oeuvres Universitaires

7 place Hoche, BP 115 - 35002 Rennes Cedex

Sous conditions de ressources, certains étudiants peuvent prétendre au logement universitaire du CROUS Rennes Bretagne.

En complément de ses missions traditionnelles que sont le logement et la restauration, le CROUS offre également aux étudiants un accès à la culture.

➔ *En savoir +*

CRIJ Bretagne - Centre Régional d'Information Jeunesse Bretagne

Le 4bis - cours des Alliés - 35000 Rennes

Centre ressource pour toutes les questions que vous pouvez vous poser relatives au logement, mais aussi aux loisirs, là a vie quotidienne, ...

➔ *En savoir +*

LA RESTAURATION (RU)

Tous les étudiants peuvent bénéficier du restaurant universitaire. Seule la carte d'étudiant est nécessaire pour l'achat des tickets repas et en cas de contrôle.
Les moyens de paiement acceptés : espèce, carte **izly** (permet de payer les services et prestations du CROUS), smatphorne avec l'application izly et carte bancaire.

- **RU Le métronome** (à environ 7 minutes à pied)
- **RU de La Harpe** (à environ 10 minutes à pied)

➔ *En savoir +*

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES (BU)

- **Université Rennes 2**

- **Université de Rennes 1 BU Santé**

LE SERVICE SANTÉ DES ÉTUDIANT.E.S - SSE

- Visite médicale obligatoire en début d'année organisée par l'IFPEK
- Les étudiants ont accès à tous les services du SSE.

➔ *En savoir +*

LES NUMÉROS UTILES

• SAMU	15
• Pompiers	18
• Gendarmerie/Police	17
• Urgences Europe	112
• SOS médecin	3624 ou 02 99 53 06 06
• Urgences CHU Pontchaillou	02 99 28 43 21
• Urgences dentaires	02 99 38 84 22
• Urgences physchologies	
• Pharmacie de garde	3227
• Centre anti-poison	02 99 59 22 22
• Soutien psychologique	06 33 47 15 64 (Rennes)